

## AVIS DE COURSE

### CHALLENGE DÉPARTEMENTAL VOILE LÉGÈRE

Saison 2022/2023

#### PROGRAMME

Dimanche 09 Octobre 2022 :	PORT-CAMARGUE (SNGRPC)	Tous supports
Dimanche 06 Novembre 2022 :	MARSEILLAN	Tous supports
Dimanche 20 Novembre 2022 :	LA GRANDE MOTTE	Tous supports
Dimanche 02 ou 16 Avril 2023 :	SALAGOU	OPTI PAV
Dimanche 02 ou 16 Avril 2023 :	MEZE	CATA
Dimanche 14 Mai 2023 :	SETE	Tous supports
Dimanche 11 Juin 2023 :	Finale BALARUC	Tous supports

<u>Admission des coureurs</u>	Les coureurs devront être munis de leur licence « mention compétition » de l'année en cours, <b>les entraîneurs et les coureurs devront s'inscrire en ligne sur le site du CDV</b> (voir la notice d'inscription en ligne pour les entraîneurs et les parents). L'entraîneur aura à sa charge de valider la présence de ses coureurs le jour J et de faire appliquer le règlement global.	
<u>Epreuve régie par</u>	Les règles de course à la voile (RCV 2017-2020 - RCV 2021-2024) Les prescriptions fédérales Les Règles d'Introduction à la régates (RIR) Voir site CDV 34 Le présent avis de course Le règlement du Challenge Départemental Voile légère 2021-2022	
<u>Frais d'inscription à l'épreuve</u>	Pour toutes catégories : 7 € par coureur et par étape (15 euros si non préinscrit). Le formulaire de pré-inscription (Se reporter à fiche de pré-inscription site du CDV34) doit être adressé à chaque club organisateur au plus tard le mercredi précédent la rencontre.	
<u>Programme de la journée d'une étape</u>	9h00 : ouverture des inscriptions 9h45 : clôture des inscriptions : 10h00 : briefing organisation 10h15 : briefing coureurs	10h30 : ouverture de l'émargement 10h40 : clôture de l'émargement 11h00 : 1 ère mise à disposition 17h00 : remise des prix
<u>Classements en flotte et par catégories</u>	Voir règlement du CDV34	
<u>Classes admises à courir</u>	Optimist, planche à voile, catamaran, support handi-valide	
<u>Nombre de courses minimum</u>	Voir règlement du CDV34	